

# Des questions, des réponses :

## c'est toujours la règle du jeu pour la 10<sup>e</sup> édition des réunions de quartier à Montrouge



Réunion Portes Montrouge.

**Fidèles à ce rendez-vous annuel, les Montrougiens se sont déplacés nombreux aux réunions de quartier. Le Maire, ses principaux adjoints, des conseillers municipaux et directeurs de services ont rencontré successivement les riverains de chaque quartier : Vivre mon quartier, Village Jean Jaurès, Portes de Montrouge, Interlude/Aristide Briand, Haut-Mesnil Grand Sud et Le Parc respectivement les 27 septembre, 2, 4, 9, 11 et 16 octobre. Après la présentation des actions menées depuis la dernière rencontre, tout le monde s'est prêté au jeu des questions-réponses : des sujets aussi variés que le Plan Local d'Urbanisme, la réouverture de la piscine, le chantier du métro, la propreté, le stationnement, ont été abordés sous divers angles. Afin de garder le côté authentique de ces débats, nous vous proposons ici de retranscrire de la façon la plus fidèle possible l'essentiel des sujets abordés.**

## Il paraît que le jardin public prévu dans la ZAC Portes de Montrouge ne serait pas créé en 2008 ?

### VRAI

La ZAC des Portes de Montrouge n'est pas terminée. Depuis le début, il est bien prévu un jardin public d'inspiration toscane d'environ 4 000 m<sup>2</sup> face à la rue Pasteur. Deux objectifs doivent encore être remplis : la construction d'une nouvelle école en lieu et place du SAMU social (les discussions avec la Mairie de Paris avancent mais les négociations sont compliquées) et la construction du dernier immeuble qui finira l'ensemble. Dans tous les cas et dans cette attente, le terrain sera bien sûr nettoyé, clôturé et sécurisé.



## Montrouge n'est pas une ville éco-responsable.

### FAUX

Comme la plupart de ses voisines, Montrouge met tout en œuvre pour devenir une ville plus éco-responsable tous les jours. À titre d'exemple, elle a économisé plus de 25% sur sa facture d'eau de nettoyage des trottoirs avec un système de pulvérisation d'eau à haute pression, elle fait des économies de flux pour son propre budget de fonctionnement (chauffage, électricité en remplaçant au fur et à mesure les lampes à incandescence par des diodes ou en étudiant un éclairage public adapté en fonction des heures et de la fréquentation de ses rues). Elle compte dans son parc automobile de nombreux « véhicules propres » comme les vélos, scooters et automobiles électriques. Elle est une des villes leaders en matière de résultats de collecte sélective. Elle met en œuvre une charte d'achats éco-responsables

(achat de papier recyclé par exemple) et développe une utilisation de plus en plus systématique de ce même papier pour sa communication (comme le « Montrouge Magazine » par exemple). Elle prévoit de récupérer les eaux de pluie, notamment sur les bâtiments publics et de l'eau de vidange de la piscine « nouvelle formule » pour laver les trottoirs.

Le PLU jouera aussi une grande part dans ce domaine. Des préconisations de limitation des constructions, la multiplication du nombre d'arbres à planter, la lutte contre l'imperméabilisation des sols, les incitations à développer l'énergie solaire seront proposés ou conseillés. Sur ce dernier point, la Ville donnera l'exemple en disposant dès 2008 des panneaux solaires sur différents bâtiments municipaux. De plus, afin de parfaire et d'analyser au plus près les besoins de la Ville en la matière elle s'est lancée dans une démarche Agenda 21 qui aura pour objet de recenser les actions à mener dans ce domaine. (Ce travail est actuellement mené avec un panel de Montrougiens et devrait donner son résultat en 2008)

## Montrouge manque de bancs, pourquoi ?

### VRAI



Les bancs sont enlevés ou remis à la demande. En effet, les bancs pouvant être facteurs d'attroupements et donc parfois facteurs de nuisances, certains riverains demandent leur suppression. En revanche, des personnes âgées notamment réclament leur réinstallation. Il n'existe pas de solution définitive et efficace. Suivant les lieux et les demandes ils peuvent être reposés. La Ville est toujours ouverte à toutes les demandes et toutes les études de faisabilité.

## Si les poubelles n'ont pas été ramassées normalement, on ne peut rien faire ?

### FAUX

Si vous rencontrez un tel problème, vous pouvez le signaler auprès du service dédié. Pour mieux lutter contre les dépôts sauvages, les corbeilles à papier qui débordent, les débris qui jonchent les trottoirs, les ordures ménagères qui restent toute la matinée sans être collectées, la Ville a créé il y a quelques années, le service « Montrouge Propreté ». Il intervient dès que possible lorsqu'un problème lui est signalé sur simple appel téléphonique au 01 46 12 74 89.

## Le nettoyage des trottoirs est efficace mais est-il possible de limiter encore les désagréments qu'il peut occasionner ?

### VRAI

Les lancers nettoient quotidiennement toutes les rues de Montrouge ; comme ce travail est assez physique, quelques « relâchements humains » peuvent se ressentir. Certaines personnes qui ont en charge cette mission projettent quelques fois de l'eau sur les bâtiments et les voitures en stationne-



Réunion quartier Vivre mon quartier.

ment... Résultat, certains Montrougiens ont découvert leur entrée d'immeuble ou leur véhicule tâché de boue. Ce n'est pas normal, d'autant qu'une formation a été suivie en février dernier par les agents concernés pour remédier à ce problème signalé lors des réunions de quartier précédentes. La Ville s'engage à faire passer le message auprès de ses agents qui font un travail difficile, entre les arbres et les voitures à contourner...

## La Ville a-t-elle bientôt fini son programme de travaux d'assainissement ?

VRAI

La Ville de Montrouge aura achevé d'ici 2009 son programme de réhabilitation du réseau d'assainissement. Bien lui en a pris quand elle a lancé il y a dix ans ces travaux sur les « boyaux » de la ville pour limiter le gaspillage lié au ruissellement et lutter contre les inondations car elle a largement bénéficié de subventions des agences de l'eau pour en financer une part. Aujourd'hui, il semblerait que cette manne financière soit quasiment épuisée pour les autres communes d'Île-de-France qui n'ont pas fait preuve de la même prudence. Un programme fort utile sur tout Montrouge dont le coût est en moyenne de 1,2 à 1,8 million d'euros par an. Les travaux d'assainissement sont le plus souvent suivis d'une réfection de la voirie, des trottoirs et de la chaussée voire de l'éclairage. Alors la bonne nouvelle, c'est que même si cela ne se voit pas, notre Ville a des réseaux tout neufs !

## Il semble que la municipalité ne se charge pas de l'effacement des tags ?

VRAI

La collectivité a fait le choix de la prévention à savoir responsabiliser le public en leur prescrivant du vernis anti-tags jusqu'à une hauteur de 2m50 et en leur conseillant également de déposer plainte afin que des poursuites soient engagées à l'égard des vandales. Les vacances en soirée de la Police Nationale ont permis de prendre sur le fait certains auteurs de ces signatures disgracieuses qui sont souvent le fait de quelques individus isolés. Malheureusement, l'arsenal législatif français n'est pas suffisamment dissuasif et les tagueurs rarement condamnés.

## Le circuit de ramassage des ordures ménagères peut-il être modifié ?

VRAI

Le ramassage des ordures ménagères, des containers à verre ou des emballages recyclables est effectué selon un circuit bien défini qui peut être légèrement modifié quand le bruit des camions bennes et les odeurs générées par les bacs omniprésents sur les trottoirs représentent une gêne récurrente pour les riverains. Mais c'est une organisation assez complexe et cela reste exceptionnel.



Réunion quartier Jean Jaurès.

## La galerie marchande de la rue du Colonel Gillon ne serait pas du même style architectural que l'ancien centre administratif ?

FAUX

Une galerie marchande en brique pour rappeler le style du théâtre va bientôt être bâtie le long de la rue du Colonel Gillon pour réimplanter les commerçants actuellement dans les bâtiments à l'angle République / Gabriel Péri qui disparaîtront au profit d'un accès à la station de métro. La circulation automobile dans cette rue se prolongera par l'avenue Émile Boutroux car la 2<sup>e</sup> partie de la rue du Colonel Gillon sera piétonne.

## Est-il vrai que les travaux du nouveau centre culturel seraient repoussés ?

VRAI

Le démarrage des travaux de création du futur Centre Culturel et de Congrès dans l'ancien centre administratif est repoussé à mai-juin 2008 : le projet très complexe méritait des études complémentaires. À terme, sont prévus au sous-sol un auditorium de 250 places, qui pourrait accueillir par exemple le castelet de la compagnie Blin, une salle polyvalente de 1 300 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée pour les salons et expositions ou le Bal de la Croix Rouge, un véritable théâtre de 735 places avec cabine de traduction simultanée pour les congrès et avec une cage de scène qui permettra d'accueillir des spectacles dont nous étions privés jusqu'à présent. La Ville pèse de tout son poids pour que le montant de ce chantier soit inférieur aux propositions actuelles des bureaux d'étude, soit 26 millions d'euros. Les travaux ne débiteront que lorsque le projet sera véritablement ficelé. De ce fait, cela laisse encore la possibilité d'utiliser le Théâtre pour la program-



Réunion Haut-Mesnil Grand-Sud.

mation culturelle de cet hiver, au lieu de les déplacer sous un chapiteau, à la Distillerie ou à l'Espace Colucci.

## Le PLU arrive t-il à sa phase finale ?

VRAI

Les Montrougiens ont eu tout loisir de s'informer sur les contours du futur Plan Local d'Urbanisme grâce à l'enquête publique : du 10 septembre au 12 octobre, des panneaux leurs présentaient au centre administratif les grandes lignes du projet. Mais pas seulement, puisque des commissaires enquêteurs étaient à leur écoute et qu'ils pouvaient consigner leurs observations, suggestions et même critiques sur le registre prévu à cet effet. Les Montrougiens ont donc donné leur avis par écrit. Ce projet avait besoin d'être amendé, il a été rédigé par des professionnels d'un bureau d'étude spécialisé, dans des termes pas toujours accessibles aux non initiés d'où des sources d'inquiétude. La Ville tiendra naturellement compte des remarques avant de le soumettre à l'approbation du Conseil Municipal. Dans tous les cas, et d'ores et déjà, des remarques faites lors des réunions de quartier ont permis à la Municipalité de clarifier ou de modifier certains articles. Le PLU sera présenté au vote du conseil municipal du mois de décembre.

## La philosophie du PLU est-elle différente de celle du POS ?

VRAI

La constructibilité dépendra de la hauteur des immeubles voisins et non du nombre de m<sup>2</sup> des parcelles comme le préconisait le Coefficient d'Occupation de Sols (C.O.S.). Parmi les objectifs du Plan Local

d'Urbanisme, combler les « dents creuses » entre les bâtiments même si l'uniformité n'est pas recherchée, libérer les surplus au sol de tout ce qui est « bétonnage », figurent en bonne place. Mais ce PLU ne pourra naturellement pas revenir sur les constructions récentes qui ne conviennent pas à certains mais qui répondaient aux strictes règles du Plan d'Occupation des Sols qui reste en fonction jusqu'à l'adoption du PLU.

## Les pavillons ne disparaissent-ils pas à Montrouge ?

FAUX

Le nombre de maisons de ville a augmenté depuis le début de la mandature. Quant au futur PLU, il prévoit une protection des zones pavillonnaires accrue de 17% par rapport au POS. Dans le cœur historique de Montrouge, il semble que l'attachement et la préservation d'un urbanisme traditionnel soient particulièrement forts, suscitant des interrogations de la part d'habitants soucieux de leur cadre de vie. Interpellé à ce sujet, le Maire a répondu : quel serait l'intérêt de détruire un centre-ville qui a fait l'objet d'une opération de rénovation de façades importante et qui donne à la ville un de ses plus grands atouts, à savoir son esprit village ? Quant au quartier Portes de Montrouge, le bâti existant, contrairement aux allégations de quelques personnes, est conservé lorsqu'il est de qualité et s'intègre dans le quartier.

## Un club 14/17 pourrait s'installer au 84, avenue Jean Jaurès ?

VRAI

Comme prévu, les travaux d'aménagement d'un 2<sup>e</sup> club 14/17 commencent en janvier 2008 dans le cadre d'une opération de promotion immobilière. Le club disposera de 650 m<sup>2</sup> traités sur 3 niveaux (sous-sol à R+1). Le chantier estimé à 798 000 € TTC est programmé jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008.

## Le manque d'information au sujet du site Schlumberger est-il volontaire ?

FAUX

La Ville vous informe d'autant plus aisément que le départ de Schlumberger représente un manque à gagner de 3 millions d'euros annuels de taxe professionnelle. Or, seule une entreprise présente au 1<sup>er</sup> janvier s'acquitte de cette taxe pour l'année suivante, taxe qui représente la principale source de financement pour une commune. La Ville ne désespère pas de pouvoir récupérer au moins 1 hectare de terrain pour un espace vert situé au cœur de Montrouge.

La rénovation par les propriétaires américains du site de 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux se poursuit. Elle était programmée initialement jusqu'en avril 2008. En revanche, nous ne savons pas encore quelles seront les entreprises qui viendront occuper les lieux puisque cela dépend bien sûr du propriétaire. Le plus tôt sera le mieux pour alimenter le budget de notre Ville ! Ce n'est pas un campus universitaire comme pourrait le laisser penser le panneau de chantier à l'entrée du site, mais un ensemble de bureaux comportant des services communs intégrés. Un bâtiment sera en outre construit sur l'actuel parking situé en pointe du terrain soit à l'angle de la rue Maurice Arnoux et de l'avenue Jean Jaurès.

Il est aussi question du départ de la société Areva de l'autre côté de l'avenue Jean Jaurès, en face du terrain du site Schlumberger. Dans tous les cas, il ne faut pas perdre de vue que cet espace est un espace privé.



## Les travaux pour le métro vont-ils provoquer des nuisances ?

VRAI

La Ville a voulu le métro à Montrouge, beaucoup de foyers se sont installés sur le territoire de la commune avec l'idée de l'arrivée du métro. L'ancien Maire disait même que cette perspective remontait à 1928 ! Ce n'est pas maintenant que les travaux du métro sont programmés que nous allons nous plaindre des désagréments inhérents à ce chantier colossal.

Car le prolongement de la ligne 4 du métro est inévitablement facteur de nuisances. En 2007, elles s'expliquaient par les travaux de dévoiement des réseaux. À partir de 2008 et pour trois années, les travaux de forage seront responsables de nuisances, en particulier autour des lieux où il s'agira d'extraire et d'évacuer plus de 50 000 tonnes de terre afin de creuser les couloirs du métro : 40 000 devant l'église St Jacques, 10 000 au Monument aux morts.

Pour la station Hôtel de Ville, les accès par la place Cresp, à l'angle Péri/ République, devant l'église St Jacques et par la place du Général Leclerc devraient être ouverts à la fin 2011. L'entrée du parking Cresp restera au même endroit. Un tunnel sera creusé jusqu'à la place du 8 mai, devant abriter les zones de garage des trains, de maintenance et les locaux techniques.

## Les bus 68 qui traversent Montrouge sont en nombre insuffisant.

VRAI

On connaît l'importance du 68 pour les Montrougiens. Or, ces bus, le plus souvent bondés, passent moins souvent que ce qui est indiqué sur les panneaux de station. La Ville de Montrouge va alerter le Syndicat des Transports Île-de-France à ce sujet.

## Il n'y a pas assez d'aménagements pour les deux-roues.

VRAI

En plus des nombreuses aires de stationnement créées au cours des dernières années dans toute la commune (239 arceaux, soit 478 emplacements, sur 104 espaces deux-roues), des voies de circulation douce sont prévues et inscrites dans le futur PLU (Péri, N20, Marne, Dormoy, Brossolette, République, Jean Jaurès).

C'est au fur et à mesure des travaux de réaménagement de ces voies que les pistes cyclables seront réalisées : c'était le cas de l'avenue de la Marne cette année. Le Conseil général doit en faire autant avenue Marx Dormoy où tout l'aménagement doit être revu. Afin que cette artère soit suffisamment large pour accueillir une piste cyclable et une voie de bus en site propre pour le 323, Montrouge a obtenu que la piste cyclable passe à l'intérieur du cimetière.



## La Ville réfléchit-elle à l'implantation sur son territoire de vélos en location ?

VRAI

L'expérience réussie du Velib à Paris séduit les municipalités de la petite couronne et bien sûr ses habitants qui ne peuvent proposer un parc aussi vaste, donc rentable, à un concessionnaire comme celui de la capitale. Mais des rencontres avec ces autres villes et la Ville de Paris ont permis de tirer

des leçons d'une expérience qui a commencé il y a près de vingt ans à la Rochelle, et depuis, à Orléans, Rennes ou Lyon. Le Conseil général des Hauts-de-Seine étudie aussi de son côté l'éventualité de réaliser son propre système, aux côtés de la RATP et de la SNCF.

Cet équipement supplémentaire ne doit pas grever les budgets des villes ou être la contrepartie comme à Paris d'une implantation de panneaux publicitaires qui défigurent les murs. Affaire à suivre, mais qui devrait trouver une réponse positive dans un futur proche.



Réunion quartier Le Parc.

## Il n'y a plus de taxis à Montrouge

VRAI

C'est vrai que les taxis ne se bousculent pas à Montrouge alors qu'ils sont très utiles et qu'un emplacement leur est dédié en face de la Mairie. Un emplacement qui est du coup souvent envahi par les voitures particulières. La Ville va demander au Syndicat de Taxis pourquoi ils n'utilisent pas cet espace. Si le lieu n'est pas le bon, un emplacement différent sera proposé.

## Le fonctionnement du Montbus ne donne pas entière satisfaction.

VRAI

La concession avec la RATP concernant Montbus va bientôt arriver à son terme. C'est à la Communauté de Communes Châtillon-Montrouge qu'il reviendra de négocier et d'améliorer le service. Ce n'est pas effectivement un passage toutes les 45 minutes qui peut séduire un grand nombre de clients.



## Le projet d'aménagement de la N20 est « au point mort ».

VRAI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la N20 étant devenue la Départementale 920, on ne parle plus du projet bâti par les communes traversées par cette artère accidentogène réunies au sein d'un comité d'axe. Ce projet prévoyait un certain nombre d'aménagements comme un couloir de bus en axial ou un feu à hauteur de la rue d'Estienne d'Orves afin de « casser la vitesse » des véhicules et plus particulièrement des motos. Les négociations ont donc repris cette fois avec le Conseil général. En revanche, dans l'immédiat, la Ville va demander d'améliorer la temporisation des feux tricolores pour que les Montrougiens puissent traverser en toute sécurité les axes réputés dangereux.

## L'inversion de sens de la rue Paul Bert est-elle envisagée?

VRAI

Plusieurs riverains de la rue Paul Bert, domiciliés en majorité proche de la rue Maurice Arnoux, ont manifesté leur désir d'inverser le sens de leur rue afin d'y accéder plus facilement. La Municipalité n'ayant pas d'a priori à ce sujet, elle consultera l'ensemble des habitants pour connaître le point de vue de la majorité avant de procéder à une quelconque inversion de rue.

## Y a-t-il de nouvelles entreprises à Montrouge ?

VRAI

Si Schlumberger, Orange et Siemens Transports sont bien parties faute de place suffisante pour leur expansion, d'autres comme Pfizer ou Aventis sont arrivées il y a quelques années et maintenant Bayard, TDF ou une filiale de la Poste sont séduites par la Ville et sa localisation stratégique. Pour Bayard et TDF, il s'agit d'un retour mais dans des bâtiments neufs, le Mineralis rue Barbès et le quartier Messier pour TDF.

## L'intercommunalité coûte cher aux contribuables Montrougiens.

FAUX

La Ville de Montrouge s'est pliée à la loi (Chevènement) qui lésait les collec-

tivités non intégrées dans une démarche communautaire : elle s'est jointe à la Ville de Châtillon à condition que cela ne coûte pas un sou supplémentaire aux contribuables montrougiens. Les transferts de compétences de la Ville de Montrouge à la Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge ont fait basculer logiquement des sommes d'un budget à un autre. Donc, si l'on pondère les deux, l'imposition est restée la même. En résumé, ce que vous payez en moins à Montrouge, vous le payez à la Communauté de Commune : cela s'appelle une opération blanche.

## Il est dit que le SAMU Social devrait quitter la ZAC Portes de Montrouge ?

VRAI

Ce SAMU Social de Paris a certes une grande utilité mais cause de nombreuses nuisances auprès des riverains du quartier Péri-Brossolette. La Ville met tout en oeuvre pour qu'il quitte ses locaux actuels. Les négociations menées depuis 1999, sont en bonne voie.



## Le site du Centre de Santé réunira tous les acteurs sociaux.

### VRAI

En fait, des travaux d'extension vont bientôt commencer au Centre Municipal de Santé afin de réunir dans un Pôle Santé Solidarité tous les acteurs sociaux qu'ils émanent de la commune (Centre de Santé mais aussi Centre d'Action Sociale) ou du Département (Circonscription Sociale): le nouvel ensemble sera accessible par un guichet unique qui aiguillera les visiteurs vers la consultation adéquate en rez-de-chaussée. L'extension principale s'effectuera côté rue Amaury Duval sur 2 niveaux.

## La Ville pourra-t-elle accueillir environ 100 enfants supplémentaires dans ses structures petite enfance ?

### VRAI

Non seulement la Ville achève deux nouveaux jardins d'enfants rue de la Vanne et rue du 11 novembre mais elle a aussi lancé un marché de 2 fois 30 places dans des crèches d'entreprises. Alors qu'en 1996, Montrouge ne remplissait pas ses structures, il était difficile d'estimer quels seraient les besoins en plein décollage démo-



graphique au début des années 2000. Cependant, la Ville n'a pas attendu pour créer de nouveaux équipements et en 8 ans elle a doublé le nombre de ses structures.

## La piscine sera ouverte au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

### VRAI

Après deux années de vicissitudes liées aux défections en cascade des entreprises chargées des différents lots correspondant à autant de corps de métiers et à la relance des procédures d'appels d'offres, les travaux de la piscine ont pris beaucoup de retard : non seulement les entreprises ont eu des mauvaises surprises car les plans anciens dont elles disposaient n'étaient pas à jour mais certaines ont fait défaut : retards dans la réalisation des travaux, abandons de

chantier, liquidations judiciaires, rien ne nous a été épargné !

Les usagers de la piscine (particuliers, associations, scolaires, etc.) n'auront pas attendu la réouverture de la piscine en vain puisqu'ils auront à leur disposition salle de fitness, jacuzzi, hammam, club de remise en forme, bassin à remous, et ce à des tarifs qui se situeront dans la moyenne de ce qui se pratique dans les piscines des Hauts-de-Seine.



Réunion Est Interlude.

## Les petits Montrougiens ne sont pas prioritaires pour s'inscrire au football.

### FAUX

Le Club de football de Montrouge est victime de son succès... en particulier dans ses équipes de jeunes qui sont excellentes. Grâce à une convention signée entre la Ville de Montrouge et le MFC 92, les enfants montrougiens de moins de 14 ans sont prioritaires pour s'inscrire sous leurs couleurs. Logique mais nécessaire pour éviter que nos petits prodiges partent sous d'autres cieux !